



DISPARITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

enquête *Jesais* est un dispositif mis en place en Picardie à la demande de la préfecture de région et du rectorat de l'académie d'Amiens, ayant pour objet la connaissance de l'état de santé des élèves de l'enseignement public. Après un premier recueil mené en 2005-2006 auprès des élèves de sixième dans trois territoires, l'enquête a été étendue à l'ensemble de la région Picardie. Grâce à la forte implication des infirmier(ère)s scolaires de l'Éducation nationale, un quart des élèves de sixième (depuis 2008-2009) et un quart des élèves de seconde (depuis 2009-2010) ont été enquêtés chaque année scolaire. Ainsi, l'analyse est rendue possible à différents niveaux territoriaux de même que la mesure des principales évolutions dans le temps. Les professionnels de santé supervisent l'intégralité du recueil en effectuant notamment un bilan de santé comprenant des mesures anthropométriques (poids, taille, tour de taille) ainsi que différents contrôles (vision, état bucco-dentaire, vaccinations inscrites dans le carnet de santé). Les élèves sont également interrogés sur leur(s) éventuel(s) problème(s) de santé et prise(s) en charge par des professionnels de santé. D'autres informations ayant trait à l'hygiène de vie, aux comportements des jeunes ainsi qu'à l'activité professionnelle des parents font également partie du questionnement. Elles sont renseignées soit par l'élève seul, soit par celui-ci avec l'infirmier(ère) scolaire.

Ce document présente les résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves de seconde. Les thématiques abordées portent sur la corpulence, l'activité physique, les habitudes alimentaires, l'état bucco-dentaire, les conduites addictives ainsi que la vie affective et sexuelle. Les indicateurs présentés n'ont pas tous été calculés sur les mêmes périodes, le questionnaire n'étant pas administré de façon complète toutes les années scolaires. Afin d'obtenir un maximum de robustesse dans les résultats, le plus grand nombre possible d'années scolaires (sur la période 2009-2010 à 2014-2015) a donc été retenu pour chaque indicateur présenté.

Ce document propose également une analyse territorialisée par bassin d'éducation et de formation (Bef) et met en évidence les disparités en termes de situation professionnelle de la personne de reférence de l'élève, son objectif étant d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs locaux quotidiennement au contact des jeunes.

Il vient par ailleurs compléter une précédente publication parue en juillet 2015 sur les caractéristiques et les comportements des élèves de seconde. Bien que portant sur les inégalités territoriales et sociales, ce document souligne aussi les différences existantes en termes de filière de scolarisation et de genre à répartition par âge comparable.

SOMMAIRE

Contexte	Conduites addictives - Tabac
Corpulence	Conduites addictives -
Activité physique	Autres substances psychoactives
Habitudes alimentaires5	Vie affective et sexuelle1
État bucco-dentaire	Repères socio-démographiques1
Conduites addictives - Alcool	Synthèse16



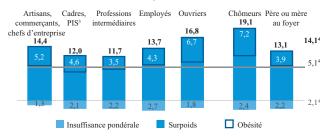






CORPULENCE

Corpulence¹ en dehors de la normale selon la situation professionnelle² (en %)



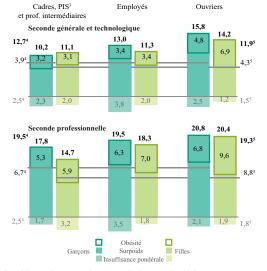
- ¹ des élèves de seconde, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires
- de la personne de référence
- professions intellectuelles supérieures
- Académie d'Amiens (la valeur du surpoids apparaît en gras)

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015

en activité, la part des élèves de seconde avec une corpulence normale est la plus faible (81,4 %) quand la personne de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire est la plus importante, de l'ordre de 86 %.

Au niveau territorial, les Bef de Laon - Hirson, de Picardie Maritime et du Santerre-Somme ont les plus faibles parts d'élèves présentant une corpulence normale (respectivement 80,9 %, 81,5 % et 82,6 %). À l'inverse, les proportions maximales sont relevées dans le Bef d'Amiens (86,0 %) et dans deux Bef de l'Oise (près de 85 % pour Oise Centrale et Oise Orientale).

Corpulence¹ en dehors de la normale selon la profession et la catégorie socioprofessionnelle2, la filière et le genre (en %)



- ¹ des élèves de seconde, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons (la valeur du surpoids apparaît
- ⁵ Académie d'Amiens filles (la valeur du surpoids apparaît en

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015

corpulence normale telle que définie par l'indice de masse corporelle (IMC), calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires. Les élèves de seconde générale ou technologique sont davantage dans cette situation que ceux de la filière professionnelle, avec respectivement 84,8 % contre 78,1 % de garçons ayant une corpulence normale et 86,5 % contre 79,0 % chez les filles.

Plus d'élèves en dehors de la corpulence normale

Cinq élèves de seconde sur six (83,9 %) présentent une

lorsque le parent est au chômage ou ouvrier

Des disparités au niveau de la situation professionnelle de la personne de référence sont relevées. Avoir une corpulence dans la norme est plus répandue chez les élèves issus d'un ménage où le parent de référence travaille que pour ceux dont le parent est au chômage. Toutefois, parmi les personnes

référence exerce comme ouvrier. À l'opposé, la part des élèves de corpulence normale dont la personne de référence est

Le graphique ci-contre permet de retrouver les différences entre les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des actifs occupés en regard de la corpulence. Mais, il souligne de plus que celles-ci sont amplifiées suivant le genre de l'élève et sa filière d'étude. Ainsi, il existe plus de dix points d'écart entre le pourcentage le plus faible d'élèves présentant une corpulence normale et le plus élevé. Parmi les parts les plus importantes, sont ainsi à mentionner celles des garçons et des filles de seconde générale ou technologique dont la personne de référence exerce comme cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire. Toujours dans cette même filière et à un niveau fort proche des 87 %, les filles d'employé sont aussi à citer. Avec 77 % qui présentent une corpulence normale, ce sont les élèves de filière professionnelle qui sont les moins nombreux, et tout particulièrement les garçons dont la personne de référence exerce comme employé ou comme ouvrier. Pour cette dernière PCS, la part des filles de cette filière ayant une corpulence dans la norme est du même ordre que celle des garçons.

Des différences qui vont du simple au double pour l'insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale concerne 2,1 % des élèves de seconde. Malgré ce pourcentage peu élevé, des différences sont observées en regard de la situation professionnelle de la personne de référence. Les parts vont du simple (élèves dont la personne de référence est artisan, commercant ou chef d'entreprise) au double (élèves d'employé). Comme le souligne le graphique ci-contre, le pourcentage élevé chez les élèves dont le parent exerce cette dernière PCS est surtout dû à la gente masculine, sans différence notable entre les filères.

En ce qui concerne les comparaisons territoriales, des écarts sont relevés concernant l'insuffisance pondérale, allant également du simple au double. C'est dans le Bef d'Amiens qu'est retrouvée la proportion d'élèves présentant une corpulence en dessous de la normale la plus faible (1,3 %). À l'inverse, la part maximale d'insuffisance pondérale est située dans le Bef de Laon - Hirson (2,8 %). Sont également à mentionner les Bef de Santerre-Somme et du Sud Aisne qui présentent une part d'élèves en situation d'insuffisance pondérale élevée (respectivement 2,7 % et 2,5 %).

Indice de masse corporelle (IMC)

L'IMC est calculé en rapportant le poids (en kg) sur la taille (en m) au carré. Les références utilisées pour construire les bornes au-delà desquelles les élèves se situent en dehors de la corpulence normale sont les courbes de corpulence françaises s'agissant de l'insuffisance pondérale (IMC inférieur au 3° percentile) et du surpoids (IMC au-delà de la courbe du 97° percentile) et celles établies par l'IOTF (International obesity Task Force) pour l'obésité (IMC supérieur au centile IOTF-30).

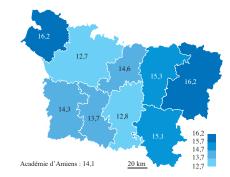
Part d'élèves en surpoids plus élevée dans la partie nord aux extrêmes ouest et est

Un élève de seconde sur sept (14,1 %) se trouve en surpoids et un sur vingt (5,1 %) présente une obésité. Les élèves inscrits en filière professionnelle sont plus concernés que ceux des filières générale et technologique (19,5 % contre 12,7 % chez les garçons et 19,3 % contre 11,9 % chez les filles).

Pour la situation professionnelle de la personne de référence, la part d'élèves en surpoids varie sensiblement passant de l'ordre de 12 % pour les enfants de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire à 19 % pour ceux dont le parent est au chômage.

L'analyse territoriale révèle des disparités également importantes. La Somme apparaît comme une terre de contraste. En effet, le Bef d'Amiens qui affiche la part la plus faible d'élèves en surpoids est limitrophe du Bef de Picardie Maritime avec un

Surpoids¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ des élèves de seconde, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires: 2009-2010 à 2014-2015

des deux pourcentages les plus élevés avec le Bef de Laon - Hirson. Cet écart extrême entre les deux Bef est également retrouvé pour l'obésité (respectivement 4,3 % et 7,0 %). De façon plus générale, c'est le département de l'Aisne qui ressort pour le pourcentage d'élèves en surpoids important, les trois Bef ayant des valeurs toutes supérieures à 15 %.

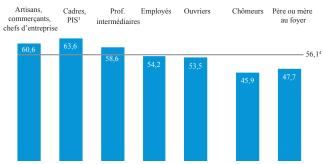
ACTIVITÉ PHYSIQUE

Une pratique d'activité physique hors EPS pour moins d'un élève sur deux lorsque le parent ne travaille pas

Si, globalement, plus d'un élève de seconde sur deux (56,1 %) déclare pratiquer une activité physique en dehors de l'éducation physique et sportive (EPS) dispensée au lycée, ce pourcentage masque de fortes différences suivant la filière, le genre, la situation professionnelle de la personne de référence ou encore le territoire. Ainsi, les garçons de seconde générale ou technologique sont près de 70 % à déclarer en faire contre à peine 30 % pour les filles de filière professionnelle. Le seuil d'un sur deux pratiquant une activité sportive est franchi par les filles de seconde générale ou technologique et celui de trois sur cinq est approché pour les garçons de filière professionnelle. D'importantes disparités en matière de situation professionnelle sont également relevées. En effet, les élèves dont la personne de référence ne travaille pas (au chômage ou au foyer) sont moins d'un sur deux à déclarer pratiquer une activité physique. Pour les actifs occupés, si cette proportion est toujours supérieure à 50 %, un gradient social est observé, avec un écart d'environ dix points entre les élèves dont le parent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure (63,6 %) ou artisan, commerçant, chef d'entreprise (60,6 %) et ceux dont le parent travaille comme ouvrier (53,5 %) ou comme employé (54,2 %).

D'importantes disparités ressortent de la même façon pour l'analyse géographique. C'est dans le territoire de la Somme à nouveau que les contrastes les plus importants sont observés avec les parts maximale et minimale d'élèves déclarant pratiquer une activité physique (respectivement 58,6 % dans le Bef d'Amiens et 48,9 % en Santerre-Somme). Ce dernier est ainsi le seul Bef de la région à dénombrer moins d'un élève sportif sur deux.

Pratique de l'activité physique¹ (hors EPS) selon la situation professionnelle² (en %)

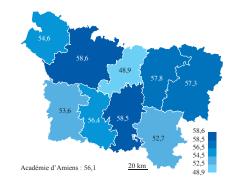


- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais

Années scolaires : 2010-2011 à 2014-2015

Pratique de l'activité physique¹ (hors EPS) selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



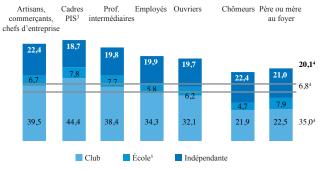
¹ déclaration des élèves de seconde Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2010-2011 à 2014-2015*

Activité physique

D'après le Programme national nutrition santé, les recommandations en matière d'activité physique pour les enfants et les adolescents correspondent à une heure de marche rapide par jour.

Lieux et fréquence de pratique

Lieux et environnement de pratique de l'activité physique¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde Certains élèves peuvent avoir une pratique dans un club et/ou à l'école et/ou de façon indépendante
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens
- ⁵ en dehors de l'EPS

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

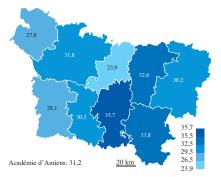
Sport en club : des différences suivant la situation professionnelle de la personne référente

Plus d'un élève de seconde sur trois (35,0 %) déclare pratiquer une activité physique au sein d'un club ; un élève sur cinq (20,1 %) indique la faire de manière indépendante et, de façon plus marginale, un élève sur quinze (6,8 %) à l'école en dehors de l'EPS. Si la pratique indépendante ne varie pas entre les filières, elle le fait suivant le genre (huit points de plus pour les garçons) ; celle peu importante à l'école hors EPS et celle dans un club sont liées également au genre. Ainsi, la part d'élèves ayant une activité physique en club varie quasiment du simple au quadruple. Si les garçons de seconde générale ou technologique sont 47 % à le déclarer, seulement 13 % des filles de seconde professionnelle l'affirment. Quant aux filles de seconde générale ou technologique et aux garçons de seconde professionnelle, un tiers le mentionne. Il est à noter que ce même classement est retrouvé pour la pratique à l'école hors EPS, mais avec des pourcentages moindres, variant entre 2 % et 10 %.

Des écarts concernant la situation professionnelle de la personne de référence existent pour la pratique sportive, mais uniquement quand elle est faite au sein d'un club. La part des élèves de seconde le déclarant et issus d'une famille dont la personne de référence exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure est doublée par rapport à celle des élèves dont le parent est sans activité professionnelle (44,4 % *versus* 23,3 %). Parmi les autres PCS, les enfants d'ouvrier sont les moins nombreux à l'affirmer : à peine un tiers d'entre eux.

Des disparités territoriales sont également relevées. La pratique en club est moindre en Santerre-Somme, seul Bef où elle concerne moins de trois élèves de seconde sur dix, sans d'ailleurs être compensée par une activité tant à l'école hors EPS que de façon indépendante. C'est dans l'Oise que la fréquentation d'un club de sport par les élèves de seconde est la plus élevée, notamment dans le Bef de l'Oise Orientale où près de deux adolescents sur cinq le déclarent. En ce qui concerne la pratique d'une activité physique à l'école, les parts d'élèves la déclarant varient dans un rapport de 2,5 entre deux Bef limitrophes de la Somme : Picardie Maritime (4,3 %) et Amiens (10,6 %). Dans les autres Bef, les parts d'élèves pratiquant du sport à l'école sont plus resserrées, variant entre 4,6 % dans l'Oise Occidentale et 7,3 % en Sud Aisne. Pour la part de pratique indépendante, c'est dans les Bef de Laon - Hirson (25,5 %), d'Amiens (23,3 %) et de Saint-Quentin - Chauny

Pratique d'au moins trois heures d'activité physique hebdomadaires¹ (hors EPS) selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ déclaration des élèves de seconde Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2010-2011 à 2014-2015* (21,6 %) qu'elle est la plus élevée. Dans tous les autres Bef, moins d'un élève sur cinq déclare faire du sport de cette manière, avec seulement un élève sur six dans le Bef de l'Oise Centrale.

Au moins trois heures de sport par semaine pour moins d'un élève sur quatre en Santerre-Somme

Plus de trois élèves de seconde sur dix (31,2 %) déclarent pratiquer au moins trois heures d'activité physique par semaine. Cette déclaration varie du simple au quadruple en fonction de la filière et du genre. Ainsi, s'ils sont près de 46 % à le déclarer pour les garçons de filière générale ou technologique, cette part est en deçà de 12 % pour les filles de seconde professionnelle. Les filles de filière générale ou technologique sont près du double à le déclarer (plus de 22 %). La pratique d'une activité physique importante est moins différenciée chez les garçons en fonction de la filière d'appartenance puisqu'ils sont plus de 38 % à le mentionner lorsqu'ils sont en *cursus* professionnel.

Des disparités concernant la situation professionnelle de la personne de référence sont par ailleurs mises en exergue à travers la pratique d'une activité physique d'au moins trois heures hebdomadaires. Ainsi, près de neuf points séparent la part des élèves dont la personne de référence exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure à celle des enfants de parent au chômage. Ils sont plus de 35 % pour les premiers à le déclarer contre moins de 27 % pour les seconds. Parmi toutes les autres situations professionnelles, seule la part des élèves dont la personne de référence exerce comme ouvrier se situe en deçà des 30 %.

Pour ce qui a trait aux comparaisons territoriales, les écarts sont également très marqués pour la pratique d'une activité sportive d'au moins trois heures hebdomadaires avec un écart de douze points entre la proportion minimale relevée dans le Bef de Santerre-Somme (moins de 24 %) et celle maximale dans le Bef Oise Orientale (près de 36 %). Deux autres Bef sont également à mentionner pour une part d'élèves inférieure à 30 %, situés sur la façade ouest : Oise Occidentale et Picardie Maritime. À l'opposé géographique, deux Bef de l'Aisne comptabilisent un tiers des élèves déclarant pratiquer au moins trois heures d'activité physique par semaine : ceux de saint-Quentin - Chauny et du Sud Aisne.

HABITUDES ALIMENTAIRES

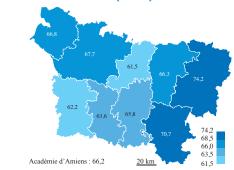
Petit déjeuner

Une prise quotidienne de petit déjeuner plus faible lorsque la personne de référence est au foyer

Deux élèves de seconde sur trois (66,2 %) déclarent prendre un petit déjeuner quotidiennement. Les différences quant à la prise de ce petit déjeuner de façon régulière fluctuent selon la filière d'étude et le genre. Ainsi, si près de trois quarts de garçons de filière générale ou technologique le déclarent, les filles de seconde professionnelle sont à peine la moitié. Entre ces deux extrêmes, deux tiers des garçons de seconde professionnelle l'affirment et trois cinquièmes des filles de seconde générale ou technologique.

La prise systématique du petit déjeuner est liée à la situation professionnelle de la personne de référence, avec une amplitude de dix points entre les parts minimale et maximale. Elle est plus élevée chez les élèves dont la personne de référence exerce comme cadre, de profession intellectuelle supérieure (69,8 %) que chez tous les

Petit déjeuner quotidien¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ déclaration des élèves de seconde Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2013-2014*

autres élèves. La prise du petit déjeuner est moindre chez les élèves dont le parent est au foyer ; c'est la seule à se situer sous la barre des 60 %. Parmi les ménages où la personne de référence exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire, employé ou ouvrier, seules les filles des premiers en filière générale ou technologique déclarent majoritairement prendre un petit déjeuner tous les jours. Pour autant, ce pourcentage atteint à peine le niveau de celui des garçons le plus faible (enfants d'ouvrier de filière professionnelle 57,3 % *versus* 56,4 %). Des différences territoriales sont également mises en exergue. Les parts des élèves déclarant prendre un petit déjeuner quotidiennement sont les plus élevés dans les Bef situés sur la façade est (supérieures à 70 %). À l'inverse, avec un peu plus de trois élèves sur cinq, c'est dans le Bef de Santerre-Somme que la prise quotidienne du petit déjeuner est la plus faible, suivi de ceux de l'Oise, notamment du Bef Oise Occidentale.

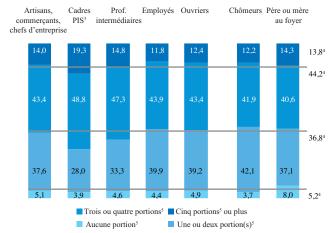
Consommation de fruits et légumes

Près d'un élève sur cinq suit la recommandation du PNNS dans le Santerre-Somme

La consommation quotidienne de fruits et de légumes est plutôt largement généralisée parmi les élèves de seconde puisque seulement 5 % d'entre eux déclarent ne pas en manger. Il existe cependant des différences suivant la filière et le genre ; ils sont ainsi plus de 8 % à dire ne pas en prendre parmi les garçons de seconde professionnelle. Ce constat global masque cependant des différences importantes quant à la recommandation du PNNS*. Celle-ci est suivie par 13,8 % des élèves de seconde mais, à l'inverse, plus de deux élèves de seconde sur cinq (42,0 %) sont des petits consommateurs de fruits et de légumes avec moins de trois portions quotidiennes.

Des différences en fonction de la situation professionnelle de la personne de référence existent concernant cette recommandation du PNNS. La part des élèves dont le parent exerce comme cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure est toujours supérieure à celle des autres situations professionnelles (19,3 % contre moins de 15 %). Inversement, la part de petits consommateurs de fruits et de légumes est minimale chez ces élèves (31,9 %) alors qu'elle

Consommation quotidienne de fruits et légumes¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- 5 -

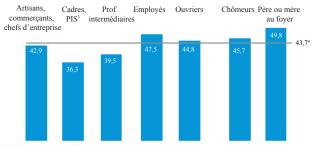
- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens
- ⁵ une portion est de l'ordre de 80-100 g suivant le PNNS Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2009-2010 à 2010-2011 et 2012-2013

est d'au moins 42 % dans les autres situations, hormis pour les élèves vivant dans un ménage où la personne de référence exerce une profession intermédiaire (moins de 38 %). Côté comparaisons territoriales, trois Bef se démarquent du fait de la faiblesse du pourcentage d'élèves qui suivent la recommandation du PNNS (de l'ordre de 10 %): Laon - Hirson, Saint-Quentin-Chauny et Picardie Maritime. Ils sont même dans les deux derniers plus de 47 % à en consommer moins de trois par jour. À l'inverse, le Bef du Santerre-Somme connaît la part la plus élevée d'élèves suivant la recommandation du PNNS avec près de 19 % le déclarant. Avec moins de 37 %, celui-ci a la plus faible part de petit consommateurs (moins de trois fruits et légumes par jour). Pour tous les autres Bef, la part d'élèves respectant le PNNS est de 14 % ou de 15 %.

^{*} Programme national nutrition santé recommandant au moins cinq portions de fruits et de légumes par jour

Consommation de boissons sucrées

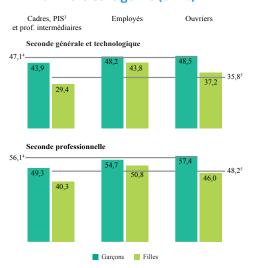
Consommation quotidienne de boissons sucrées¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2012-2013*

Consommation quotidienne de boissons sucrées¹ selon la profession et catégorie socioprofessionnelle², la filière et le genre (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons ⁵ Académie d'Amiens filles
- Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2012-2013*

Une consommation moindre de boissons sucrées dans le sud de l'Aisne

Un peu plus de deux élèves de seconde sur cinq (43,7 %) déclarent consommer quotidiennement des boissons sucrées. Des différences importantes existent suivant la filière d'étude et le genre. Ainsi, la part la plus importante de consommation de boissons sucrées est retrouvée chez les garçons de seconde pofessionnelle ; ils sont 56 % à déclarer une consommation quotidienne. À l'opposé, ce sont les filles de seconde générale ou technologique pour qui cette part est la plus faible (à peine 36 %). Les garçons de seconde générale ou technologique et les filles de seconde professionnelle ont des parts sensiblement voisines, : 47 % ou 48 %.

L'analyse de la situation professionnelle de la personne de référence souligne des disparités importantes. Ainsi, moins de deux élèves sur cinq déclarent consommer des boissons sucrées tous les jours lorsque la personne de référence exerce comme cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure (36,3 %) ou une profession intermédiaire (39,5 %). À l'inverse, près de la moitié des élèves le déclare lorsque la personne de référence est au foyer (49,8 %). Parmi les ménages où la personne de référence travaille, ce sont les enfants d'employé qui sont les plus nombreux à le mentionner (47,5 %).

Le graphique ci-contre permet de retrouver les différences qui existent, tant au sein de la filière suivie par les élèves que selon le genre. La consommation est plus souvent déclarée chez les élèves de seconde professionnelle, quels que soient le genre et la situation professionnelle de la personne référente. Cette consommation est plus élevée chez les garçons que chez les filles, tout en variant plus chez ces dernières entre les PCS pour l'une et l'autre filière.

Concernant les comparaisons géographiques, des écarts existent également entre les Bef. C'est dans celui du Sud Aisne que la proportion d'élèves déclarant consommer des boissons sucrées est la plus faible (35,7 %), suivi de l'Oise Centrale (39,2 %). Ce sont les deux seuls Bef pour lesquels moins de deux élèves sur cinq déclarent consommer quotidiennement des boissons sucrées. Dans tous les autres bassins d'éducation et de formation, les pourcentages d'élèves concernés par cette consommation sont fort proches, variant entre 45 % et 47 % avec un maximum relevé dans celui de l'Oise Occidentale.

* Manger entre les repas (en dehors du goûter)

Consommation de fruits et légumes

Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande de manger au moins cinq fruits et légumes par jour. Dans le PNNS, un « petit consommateur de fruits et légumes » est défini comme consommant quotidiennement moins d'une portion et demie de fruits et moins de deux portions de légumes. Dans l'enquête Jesais, il n'est pas possible de dissocier la consommation de fruits de celle des légumes. De même, les modalités de réponses ne permettent pas d'obtenir des demi-portions. Aussi, sont considérés comme « petits consommateurs de fruits et légumes » les élèves ayant consommé moins de trois portions de fruits et légumes par jour.

Repères de consommation nécessaires à un bon équilibre alimentaire proposés pour les enfants à partir de 3 ans et pour les adolescents.

Fruits ou légumes

Pains et autres aliments céréaliers, pommes de terre et légumes secs

Laits et produits laitiers

Viandes, poissons et produits de la pêche, œufs

Matières grasses ajoutées

Produits sucrés

Boissons

Sel

Source : Programme national nutrition santé, 2011-2015

Au moins 5 par jour

À chaque repas et selon l'appétit

3 par jour (ou 4 en fonction de la taille de la portion et de leur richesse en calcium)

1 ou 2 fois par jour

Limiter la consommation

Limiter la consommation

De l'eau à volonté

Limiter la consommation

ÉTAT BUCCO-DENTAIRE

Carie(s)

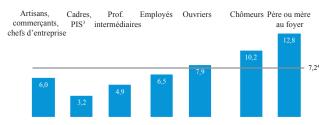
Au moins une carie pour un élève sur huit lorsque la personne de référence est au foyer

Au moins une carie est retrouvée chez un élève de seconde sur quatorze (7,2 %). Ce pourcentage global masque cependant de réelles différences en fonction de la filière d'enseignement et du genre. Ainsi, si les garçons de seconde générale ou technologique sont 4,6 % à avoir été repérés par les infirmier(ère)s scolaires comme ayant au moins une carie, les filles de seconde professionnelle sont 13,6 % à se trouver dans la même situation. Un pourcentage supérieur à 10 % est également retrouvé chez leurs homologues masculins. Enfin, pour les filles de seconde générale ou technologique, il a été comptabilisé plus de carie(s) que chez les garçons de la même filière. Toutefois, ce pourcentage (en deçà de 6 %) reste bien inférieur à celui enregistré en seconde professionnelle.

La part d'élèves ayant au moins une carie est fort différente suivant la situation professionnelle de la personne de référence. Ainsi, les parts d'élèves dont la personne de référence est au chômage ou au foyer sont trois à quatre fois supérieures à celle dont le parent exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure (respectivement 10,2 %, 12,8 % et 3,2 %). Le gradient social est maintenu lorsque la personne référente est en activité avec une amplitude de plus de quatre points.

Un fort gradient Nord/Sud est observé concernant la présence de carie(s) chez les élèves de seconde. Ainsi, les quatre Bef. du Sud présentent tous des proportions inférieures à 7 %, et donc à la moyenne de l'académie d'Amiens. A contrario, les territoires de l'ouest de la Somme et du nord de l'Aisne affichent des proportions respectives de 8,6 % et autour de 10 %. De ce fait, le département de l'Aisne apparaît comme le plus contrasté, en présentant la seconde proportion la plus faible (5,6 % dans le Bef du Sud Aisne) et les proportions les plus élevées dans les deux autres.

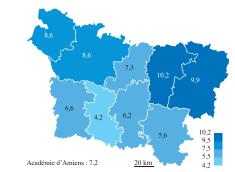
Présence d'au moins une carie¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- 1 des élèves de seconde, à partir des données repérées par les infirmier(ère)s scolaires
- de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015

Présence d'au moins une carie¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ des élèves de seconde, à partir des données repérées par les infirmier(ère)s scolaires

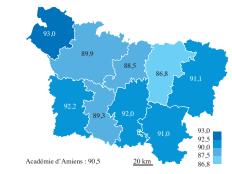
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015

Brossage des dents

Un élève sur huit ne se lave pas les dents matin et soir dans le Bef de Saint-Quentin - Chauny

Neuf élèves de seconde sur dix déclarent se brosser les dents matin et soir, respectant ainsi les recommandations de l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). La part des garçons en seconde professionnelle est la plus faible avec 82 % qui déclarent le faire. Cette proportion monte à 88 % chez leurs homologues de seconde générale. Il n'est par ailleurs pas noté de différences suivant la filière chez les filles : elles sont ainsi 93 % ou 94 % à déclarer le faire. Côté situation professionnelle de la personne de référence, les élèves issus d'un ménage où le parent occupe un poste de cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure sont les plus nombreux à respecter les recommandations de l'UFSBD (92,7 %), soit près de six points d'écart avec ceux dont le parent est au chômage.

Brossage des dents matin et soir¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



1 déclaration des élèves de seconde Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2009-2010 à 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

- 7 -

Des disparités territoriales sont également identifiées avec une amplitude de plus de six points entre le Bef de Saint-Quentin - Chauny et celui de Picardie Maritime. Il est à noter qu'outre Saint-Quentin - Chauny, trois autres Bef sont en dessous des 90 % : il s'agit des Bef d'Amiens, du Santerre-Somme et de l'Oise Centrale.

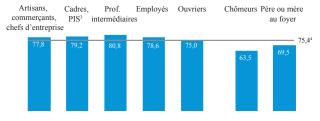
Brossage des dents

L'une des recommandations de l'UFSBD pour une bonne hygiène bucco-dentaire est de se brosser les dents deux fois par jour, matin et soir, pendant deux minutes. Le temps de brossage n'est pas abordé dans cette enquête, il est en revanche possible de savoir le nombre quotidien de brossages de dents des élèves et s'ils se brossent les dents matin et soir.

CONDUITES ADDICTIVES

Alcool

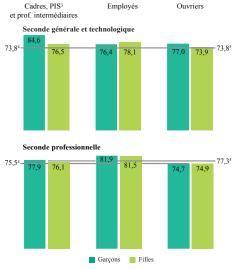
Consommation d'alcool¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ des élèves de seconde ayant déclaré au moins une fois au cours de la vie
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S. Rectorat de l'académie d'Amiens - lesais Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015

Consommation d'alcool¹ selon la profession et catégorie socioprofessionnelle2, la filière et le genre (en %)



- ¹ des élèves de seconde ayant déclaré au moins une fois au cours de la vie
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- ⁵ Académie d'Amiens filles

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015*

Davantage d'initiation à l'alcool dans les familles d'actifs occupés

Trois élèves de seconde sur quatre (75,4 %) ont déjà bu au moins une fois de l'alcool*, sans différence suivant le genre ou la filière d'enseignement de l'élève.

Il existe cependant des différences pour cette initiation suivant la situation professionnelle de la personne de référence. Ainsi, la part des élèves d'actifs occupés est supérieure à celle dont le parent est au foyer ou au chômage. Chez les premiers, elle est toujours supérieure à trois quarts des élèves, dépassant même les quatre cinquièmes pour les élèves dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire. Chez les seconds, deux tiers des élèves ont déclaré avoir déjà bu de l'alcool en regroupant les personnes au foyer et celles au chômage.

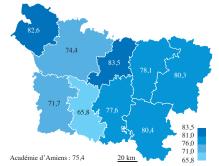
Même s'ils sont moins importants, il est retrouvé aussi des écarts suivant la profession et catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, le graphique ci-contre montre les garçons de seconde générale ou technologique dont la personne de référence exerce comme cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure comme les plus expérimentateurs d'alcool. Cela est le fait également des élèves de seconde professionnelle pour les enfants d'employés, aussi bien chez les garçons que chez les filles. De façon générale, il n'est pas retrouvé de grandes différences suivant une appartenance à un même groupe socioprofessionnel en fonction du genre, hormis pour les enfants de cadre ou de profession intellectuelle supérieure en seconde générale ou technologique.

Deux élèves sur trois ont déjà bu de l'alcool dans le Bef Oise Centrale

En ce qui concerne les comparaisons géographiques, d'importants écarts sont relevés. Si, au sein du département de l'Aisne, les proportions d'élèves de seconde ayant déjà consommé au moins une fois de l'alcool sont globalement homogènes (comprises entre 78 % et 80 %), la situation est plus contrastée dans les deux autres départements. La Somme affiche les deux proportions les plus élevées de la région, dans les Bef de Picardie Maritime (82,6 %) et du Santerre-Somme (83,5%), alors que le Bef d'Amiens possède la troisième proportion la plus faible (74,4 %). C'est dans deux Bef de l'Oise que les élèves de seconde déclarent le moins d'initiation à l'alcool, avec moins de deux élèves sur trois dans le Bef de l'Oise Centrale (seul Bef à se trouver sous les 70 %) et dans le Bef de l'Oise Occidentale.

* Bière, vin, champagne, cidre, panaché, premix, alcopops ou tout autre type d'alcool

Consommation d'alcool¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ des élèves de seconde ayant déclaré au moins une fois au cours

Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais

Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015

Plus d'un élève de seconde sur quatre a déjà été ivre dans la Somme, quel que soit le Bef

Plus d'un élève de seconde sur cinq (22,8 %) a déjà été ivre au cours de sa vie. La part la plus importante a été déclarée par les garçons de seconde professionnelle (28,2 %) alors que la plus faible est retrouvée chez les filles de seconde générale ou technologique (20,1 %). Les garçons de seconde générale ou technologique et les filles de seconde professionnelle déclarent dans les mêmes proportions avoir déjà connu au cours de leur vie une ivresse (respectivement 24,0 % et 23,3 %).

Concernant le situation professionnelle de la personne de référence, les différences ne sont pas négligeables non plus. Ainsi, près de huit points séparent la part des élèves dont la personne de référence exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure (26,0 %) de celle des enfants de parent au chômage (18,3 %). Parmi les actifs occupés, les enfants d'ouvrier ont connu moins d'ivresse que les autres (20,5 %). L'analyse territoriale révèle elle aussi des disparités. La Somme apparaît particulièrement concernée par les ivresses au cours de la vie. Ce sont en effet les trois Bef de ce département qui enregistrent les pourcentages les plus élevés (26 % ou 27 %). À l'inverse, hormis le Bef de l'Oise Occidentale, ce sont trois Bef du sud de la région qui connaissent les parts les plus faibles de

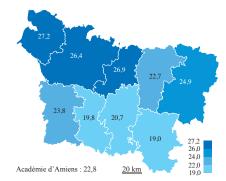
Un élève sur neuf concerné par les ivresses répétées en Santerre-Somme

l'ordre de 20 %, voire moins pour celui du Sud Aisne.

Un élève de seconde sur treize (7,8 %) a été ivre au moins à trois reprises durant l'année précédant l'enquête. Ce constat global masque des différences, tout particulièrement en ce qui concerne le genre, même si des écarts sont également en registrés entre les deux filières. Comme le souligne le graphique cicontre, la part des garçons de seconde professionnelle est la plus élevée ; ils sont ainsi près de 12 % à le déclarer. La part des filles de seconde générale ou technologique est située à l'autre extrémité avec 5,6 %, soit un point de moins que leurs homologues de seconde professionnelle. Les garçons de seconde générale ou technologique sont un peu plus de 9 % à déclarer avoir eu trois ivresses au cours de l'année précédant l'enquête.

L'analyse suivant la situation professionnelle ne fait pas ressortir de différences. Toutefois, chez les élèves dont la personne de référence est au chômage ou au foyer, voire exerce une activité comme ouvrier, la part de ceux ayant déclaré des ivresses se situe à 7 % ou moins alors qu'elle dépasse les 8 % pour toutes les autres PCS. Le graphique suivant la filière et le genre pour trois groupes de PCS fait aussi ressortir des écarts particulièrement importants suivant le genre, hormis pour les enfants d'employés de seconde générale ou technologique. Cela est dû plus particulièrement à une déclaration élevée des filles de cette filière et de ce groupe professionnel. Il est par ailleurs à noter le pourcentage important d'élèves déclarant au moins trois ivresses dans l'année pour les garçons de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire en seconde professionnelle.

Ivresse au cours de la vie¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



des élèves de seconde, ayant déclaré avoir été ivre au moins une fois Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015*

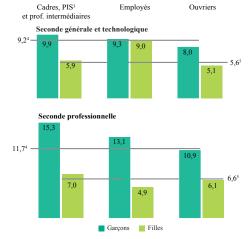
Au moins trois ivresses dans l'année¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015*

Au moins trois ivresses dans l'année¹ selon la profession et catégorie socioprofessionnelle², la filière et le genre (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- ⁵ Académie d'Amiens filles

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2012-2013 à 2014-2015*

Le Bef du Santerre-Somme est particulièrement à mentionner avec un pourcentage au delà de 11 %, dépassant de deux points le Bef qui ressort ensuite. Comme pour l'ivresse au cours de la vie, les trois Bef de la Somme ont des parts très élevées, seul celui de Laon - Hirson venant s'intercaler entre les Bef samariens. De l'autre côté de l'échelle, les Bef de l'Oise Orientale et du Sud Aisne sont à mentionner ; ils sont les seuls à se trouver sous les 6 % d'élèves concernés par des ivresses répétées au cours de l'année.

Tabac

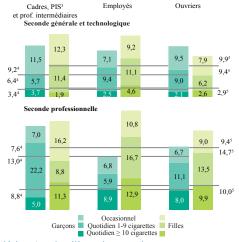
Fumeurs¹ selon la fréquence de consommation et la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 et 2012-2013 à 2014-2015

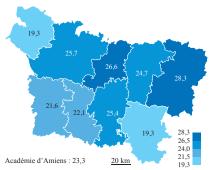
Fumeurs¹ selon la fréquence de consommation, la profession et catégorie socioprofessionnelle², la filière et le genre (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- ⁵ Académie d'Amiens filles

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 et 2012-2013 à 2014-2015

Fumeurs occasionnels ou quotidiens¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



déclaration des élèves de seconde

- 10 -

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 et 2012-2013 à 2014-2015

Plus d'élèves fumeurs lorsque la personne de référence est de profession intermédiaire

Près d'un élève de seconde sur quatre (23,2 %) est fumeur, que ce soit de manière occasionnelle (9,1 %) ou quotidienne* (14,1 %). Des différences existent suivant le genre et la filière. Ainsi, la part des filles de seconde professionnelle est la plus élevée : elles sont plus d'un tiers à se déclarer fumeuses occasionnellement (9,4 %) ou quotidiennement (24,6 %). Les garçons de seconde professionnelle sont près de trois sur dix à se déclarer fumeurs (7,6 % occasionnellement et 21,8 % quotidiennement). Les élèves de seconde générale ou technologique ont déclaré moins de consommation tabagique mais, comme en seconde professionnelle, les filles plus que les garçons. Elles ont ainsi affirmé fumer quotidiennement pour 12,3 % d'entre elles, 9,9 % disant le faire de façon occasionnelle. Les garçons de seconde générale ou technologique présentent des pourcentages de fumeurs quotidiens de 9,8 % et occasionnels de 9,2 %.

La consommation d'au moins cinq cigarettes par jour, voire de dix cigarettes, révèle les mêmes clivages par genre et par filière. Les filles de seconde professionnelle sont celles qui enregistrent les pourcentages les plus élevés, avec 21 % de fumeuses d'au moins cinq cigarettes et 10 % pour dix cigarettes quotidiennes. L'analyse en fonction de la situation professionnelle de la personne de référence révèle des écarts. Ainsi, les élèves dont la personne de référence exerce comme profession intermédiaire sont les plus nombreux à fumer occasionnellement (10,2 %) ou quotidiennement (17,2%). À l'inverse, les proportions les plus faibles d'élèves fumeurs sont retrouvées chez ceux dont le parent est au chômage (5,2 % occasionnellement et 14,8 % quotidiennement) et, à un degré moindre, chez les enfants d'ouvriers (respectivement 8,4 % et 12,7 %). Les autres situations professionnelles sont assez proches et resserrées, de l'ordre de 22 % ou 23 %. Chez les élèves dont le parent de référence est en activité, les filles fument toujours plus que les garçons, avec un écart allant de deux points (chez les élèves de seconde professionnelle dont ce parent exerce comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire) à dix-neuf points (chez les élèves de seconde professionnelle dont le parent travaille comme employé). En filière générale et technologique, l'écart entre les garçons et les filles ne diffère pas, quelle que soit la PCS de la personne de référence (+ 4,5 points en moyenne). En filière professionnelle, les différences sont plus contrastées. Ainsi, chez les élèves dont la personne de référence travaille comme employé sont retrouvées la part maximale de filles fumeuses (40,4 %) et la part minimale de garçons fumeurs (21,5 %). Autre particularité de cette PCS, il apparaît que l'écart suivant la filière n'est que de 2,4 points chez les garçons, alors qu'il est de plus de guinze points chez les filles.

Un fort contraste pour la consommation tabagique entre les Bef de l'Aisne

Pour ce qui a trait aux comparaisons géographiques, des écarts sont également relevés. Les Bef de Laon - Hirson et du

Santerre-Somme font particulièrement ressortir un pourcentage d'élèves se déclarant fumeurs au-delà de 26 %. Pour le premier, il est par ailleurs important d'ajouter que plus de 20 % de ces élèves déclarent une consommation quotidienne. D'autre part, la part de consommateurs d'au moins cinq cigarettes par jour est la plus élevée dans le Santerre-Somme (près de 16 %) comme celle d'au moins dix cigarettes (plus de 7 %). À l'inverse, les proportions minimales de fumeurs (moins d'un élève sur cinq) sont relevées dans les Bef situés à l'extrême nord-ouest et à l'extrême sud-est. Le contraste est ainsi fortement marqué dans le département de l'Aisne où sont retrouvées les parts d'élèves fumeurs minimale dans le Bef du Sud Aisne et Picardie Maritime (19,3 %) et maximale dans le Bef de Laon - Hirson (28,3 %).

^{*} Au moins 1 cigarette par jour

Autres substances psychoactives

Des différences importantes suivant la situation professionnelle en regard de la proposition de drogue...

Trois élèves de seconde sur dix (29,7 %) se sont déjà vus proposer de la drogue. S'il ne ressort pas de différence suivant la filière d'étude, il existe une différence suivant le genre, les garçons s'étant vus davantage proposer de la drogue que leurs homologues féminines (32,4 % versus 26,9 %).

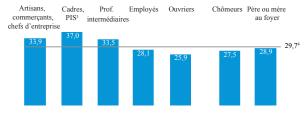
Concernant la situation professionnelle de la personne de référence, des différences sensibles apparaissent. Ainsi, plus d'un tiers des élèves est concerné lorsque la personne de référence est artisan, commerçant, chef d'entreprise ou de profession intermédiaire ou cadre, de profession intellectuelle supérieure. Ce pourcentage atteint même 37 % pour les enfants de ces derniers. Toutes les autres situations professionnelles sont en deçà des 30 %, particulièrement les enfants d'ouvrier qui sont un quart à le déclarer.

Le graphique ci-contre suivant le genre, la PCS et la filière d'enseignement souligne des écarts entre les filles et les garçons assez homogènes (compris entre deux et quatre points) en filière générale ou technologique. Cela ne se retrouve par contre pas en filière professionnelle. En effet, s'il y a peu de différences (deux points) suivant le genre lorsque la personne de référence travaille comme employé, l'écart est inversé par rapport à ce qui est observé par ailleurs. D'autre part, dans cette filière, l'écart suivant le genre est de dix points lorsque le parent exerce comme ouvrier et de vingt points lorsqu'il est cadre ou de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire.

...avec un fort contraste samarien

L'analyse territoriale met également en exergue d'importants écarts. Ainsi, les deux proportions les plus faibles (moins d'un élève sur quatre déjà confronté à la drogue) sont retrouvées en Picardie Maritime (21,8 %) et dans le Bef de Laon - Hirson (23,0 %). À l'inverse, plus d'un tiers des élèves s'est déjà vu proposer de la drogue dans les Bef d'Amiens et de l'Oise Centrale (respectivement 33,9 % et 34,0 %). La Somme affiche donc une situation contrastée avec un écart de plus de douze points entre la Picardie Maritime (minimum régional) et le Bef d'Amiens (deuxième proportion la plus élevée), le Santerre-Somme se situant au niveau des Bef axonais. Ce dernier fait partie des cinq Bef qui présentent une situation assez voisine en regard de la proposition de drogue.

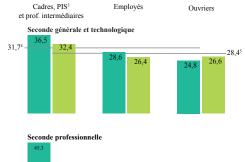
Proposition de drogue par un tiers1 selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

Proposition de drogue par un tiers1 selon la profession et catégorie socioprofessionnelle2, la filière et le genre (en %)

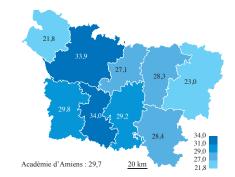




- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- ⁵ Académie d'Amiens filles

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

Proposition de drogue par un tiers1 selon le bassin d'éducation et de formation (en %)

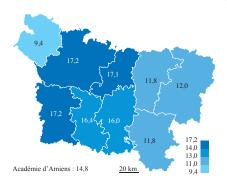


¹ déclaration des élèves de seconde

Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais

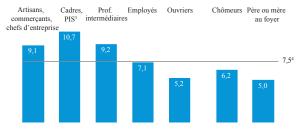
Années scolaires : 2009-2010 à 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

Consommation de cannabis¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ des élèves de seconde, ayant déclaré en avoir consommé au moins une fois au cours de la vie Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

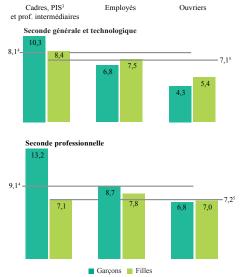
Consommation de cannabis¹ au cours des 30 derniers jours selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2012-2013 et 2014-2015*

Consommation de cannabis¹ au cours des 30 derniers jours selon la profession et catégorie socioprofessionnelle², la filière et le genre (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- 5 Académie d'Amiens filles
- Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2012-2013 et 2014-2015

Un gradient social inversé pour la consommation de cannabis

Un élève de seconde sur sept (14,8 %) a déjà fumé au moins une fois du cannabis, les filles moins que les garçons (13,8 % contre 15,8 %). Aucune différence suivant la filière d'enseignement n'est par contre observée.

Pour ce qui a trait à la situation professionnelle, de fortes disparités sont mises en exergue. Les élèves dont la personne référente est au foyer ou au chômage ou exerce comme ouvrier sont ceux déclarant le moins souvent avoir déjà fumé du cannabis (respectivement 11,5 %, 12,0 % et 12,6 %). À l'inverse, un élève sur cinq (19,2 %) déclare en avoir déjà fumé lorsque le parent exerce comme cadre ou a une profession intellectuelle supérieure. Ce pourcentage est de l'ordre de 17 % pour les élèves de parent ayant une profession intermédiaire ou étant artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Pour ce qui a trait aux comparaisons géographiques, les écarts sont importants, avec une amplitude de huit points entre la proportion minimale relevée en Picardie Maritime (9,4 %) et les proportions maximales (supérieures à 17 %) dans les Bef du Santerre-Somme, d'Amiens et de l'Oise Occidentale. Le département de la Somme apparaît à nouveau comme très contrasté, alors que l'Aisne et l'Oise affichent des proportions globalement plus homogènes, toutes inférieures à la moyenne académique pour l'Aisne et supérieures à cette moyenne pour l'Oise.

Un Isarien sur douze a consommé du cannabis dans le mois

Un élève de seconde sur treize (7,5 %) a fumé du cannabis au cours des trente jours qui ont précédé l'enquête, les garçons sensiblement plus que les filles (8,2 % contre 6,8 %). Aucune différence entre les filières n'est observée.

L'analyse de la situation professionnelle de la personne de référence révèle que les élèves dont le parent exerce comme cadre, ou ayant une profession intellectuelle supérieure sont les plus nombreux à avoir fumé du cannabis dans le mois précédent l'enquête. Ces derniers sont ainsi près d'un sur neuf (10,7 %) à le déclarer devançant les élèves de parent ayant une profession intermédiaire ou étant artisan, commerçant ou chef d'entreprise (un sur onze). A contrario, les proportions d'élèves ayant consommé du cannabis dans le mois précédent l'enquête sont plus faibles lorsque la personne référente ne travaille pas (6,2 % lorsqu'elle est au chômage et 5,0 % lorsqu'elle est parent au foyer) ou travaille comme ouvrier (5,2 %).

Le graphique ci-contre suivant le genre, la PCS et la filière fait ressortir les mêmes constats que pour le fait de s'être fait proposer de la drogue. Il révèle que les garçons dont la personne de référence travaille comme cadre, ayant une profession intellectuelle supérieure ou une profession intermédiaire sont plus de 10 % à avoir consommé du cannabis dans le mois (et même 13 % en filière professionnelle), deux fois plus que lorsque ce parent travaille comme ouvrier.

Pour ce qui a trait à l'analyse territoriale, des écarts sont relevés avec des proportions d'élèves ayant fumé du cannabis dans le mois avec un rapport de plus de 1,5. Ainsi trois Bef présentent des pourcentages en dessous de 6 % : Saint-Quentin - Chauny, Picardie Maritime et Sud Aisne. À l'opposé, deux Bef enregistrent une proportion supérieure à 9 % : Amiens et Oise Occidentale.

C'est d'ailleurs dans les Bef de l'Oise que les proportions d'élèves ayant fumé du cannabis dans le mois sont les plus élevées, toutes supérieures à la moyenne académique (7,8 % dans l'Oise Orientale et 7,9 % dans l'Oise Centrale). Par contre, ces proportions sont plus faibles dans les Bef de l'Aisne (6,0 % pour Sud Aisne et 7,0 % pour Laon - Hirson).

- 12 -

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Un gradient social chez les garçons de filière professionnelle pour l'entrée dans la vie sexuelle...

Trois élèves de seconde sur dix (30,5 %) déclarent avoir déjà eu au moins un rapport sexuel. Ce pourcentage global masque cependant des différences importantes suivant la filière et le genre, et ce à répartition par âge équivalente. Ainsi, les garçons de seconde professionnelle sont 42,5 % à déclarer en avoir déjà eu au moins un alors que les filles de seconde générale ou technologique sont 25,5 % à l'affirmer. Les garçons de cette dernière filière sont un peu plus nombreux que les filles à l'indiquer (28,0 %). En seconde professionnelle, le différentiel genré est un peu plus important. En effet, la part des filles déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel est de 38,9 %.

Pour ce qui a trait à la situation professionnelle, quelques disparités sont mises en relief. Ainsi, les élèves dont la personne de référence est au chômage sont ceux déclarant le plus faiblement avoir déjà eu au moins un rapport sexuel (26,7 %), suivis de ceux dont le parent travaille comme ouvrier (29,7 %). À l'inverse, cette proportion est plus élevée chez les élèves dont le parent est au foyer (35,1 %) ou exerce comme artisan, commerçant ou chef d'entreprise (33,1 %).

Lorsque la personne de référence travaille, les écarts suivant la profession et catégorie socioprofessionnelle sont plus marqués chez les garçons en seconde professionnelle qu'en seconde générale ou technologique. Ainsi la proportion de garçons ayant déjà eu au moins un rapport sexuel est plus faible lorsque ce parent travaille comme ouvrier par rapport aux deux autres PCS présentées sur le graphique ci-contre. Par ailleurs, en seconde générale ou technologique, il est à noter que le pourcentage de filles ayant déclaré avoir déjà eu au moins un rapport sexuel est au-dessus de celui des garçons pour les élèves dont la personne de référence exerce comme employé ; toutefois, ce constat atypique ne fait pas l'objet d'une différence significative.

... avec des différences importantes au sein des Bef axonais

D'importantes différences géographiques, ressortent avec, d'un côté, les deux Bef du nord de l'Aisne et le Bef d'Amiens pour lesquels globalement un tiers des élèves de seconde a indiqué avoir déjà eu au moins un rapport sexuel. À l'opposé, le Bef du Sud Aisne est celui pour lequel ce pourcentage est le plus faible, d'un peu plus d'un élève sur quatre. Cela fait ainsi ressortir le département de l'Aisne comme le plus contrasté quant à l'entrée dans la sexualité entre le Nord et le Sud. Concernant les autres Bef, ils sont dans des situations assez comparables avec un pourcentage d'élèves concernés par l'entrée dans la sexualité qui fluctue sur un peu plus de deux points.

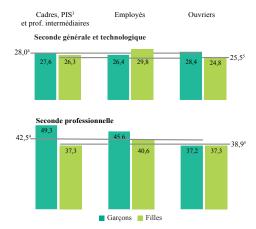
Rapport sexuel¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ des élèves de seconde, ayant déclaré au moins un rapport sexuel
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

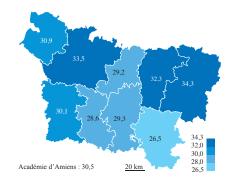
Rapport sexuel¹ selon la profession et catégorie socioprofessionnelle², la filière et le genre (en %)



- ¹ des élèves de seconde, ayant déclaré au moins un rapport sexuel
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens garçons
- ⁵ Académie d'Amiens filles

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

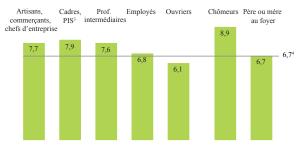
Rapport sexuel¹ selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



¹ des élèves de seconde, ayant déclaré au moins un rapport sexuel Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

- 13 -

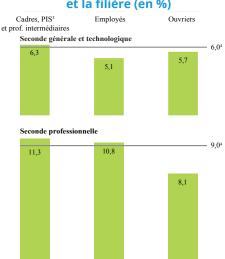
Pilule du lendemain¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des filles de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens filles

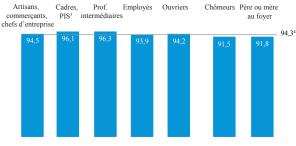
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

Pilule du lendemain¹ selon la profession et catégorie socioprofessionnelle² et la filière (en %)



- ¹ déclaration des filles de seconde
- ² de la personne de référence, pour les actifs occupés
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens filles
- Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

Connaissance des moyens de contraception¹ selon la situation professionnelle² (en %)



- ¹ déclaration des élèves de seconde
- ² de la personne de référence
- ³ professions intellectuelles supérieures
- ⁴ Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais Années scolaires : 2011-2012 à 2014-2015

Des écarts marqués entre enfants d'ouvriers et de chômeurs pour la pilule du lendemain

Une fille de seconde sur quinze (6,7 %) a déjà eu recours à la pilule du lendemain. Celles de seconde professionnelle le déclarent davantage (9,0 %) que celles de seconde générale ou technologique (6,0 %).

En ce qui concerne la situation professionnelle de la personne de référence, un écart de près de trois points est retrouvé également. En effet, la proportion de filles ayant eu recours à la pilule du lendemain fluctue entre 6,1 % lorsque cette personne exerce comme ouvrier et 8,9 % lorsqu'elle est au chômage. En filière générale et technologique, aucune différence suivant la profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence n'est constatée. En filière professionnelle, les filles de seconde professionnelle dont la personne de référence travaille comme ouvrier sont celles qui déclarent le moins avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence (8,1 %) par rapport aux autres PCS: 10,8 % lorsque le parent exerce comme employé et 11,3 % lorsqu'il est cadre, de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire. Par ailleurs, la part de filles ayant déjà pris la pilule du lendemain est deux fois plus élevée en filière professionnelle qu'en filière générale et technologique lorsque la personne de référence exerce comme employé, comme cadre, ayant une profession intellectuelle supérieure ou une profession intermédiaire. Cet écart est moindre pour les enfants d'ouvrier. Aucune différence significative entre les Bef n'est relevée pour la pilule du lendemain avec des parts qui varientsur deux points entre 5,3 % et 7,5 %.

Globalement, une bonne connaissance des moyens de contraception

Une très large majorité des élèves de seconde déclare avoir connaissance des moyens de contraception (94,3 %). Il existe toutefois une population pour laquelle ce pourcentage est inférieur (92,0 %); il s'git des garçons de seconde professionnelle. Pour ce qui concerne la situation professionnelle de la personne de référence, des disparités sont observées. Ainsi, les proportions les plus faibles d'élèves déclarant connaître les moyens de contraception sont relevées lorsque le parent est au chômage ou au foyer (un peu moins de 92 %). De l'autre côté de l'échelle, les parts les plus élevées (96 %) sont retrouvées chez ceux dont le parent exerce comme cadre, ou ayant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire. Les autres PCS se situent au même niveau que la moyenne académique.

L'analyse territoriale met en évidence que le Bef de Picardie Maritime détient la part la plus élevée d'élèves déclarant avoir connaissance des moyens de contraception (98,4 %); pour tous les autres Bef, les pourcentages sont compris entre 93,0 % et 95,4 %.

Par ailleurs, parmi les élèves qui ont déjà eu au moins un rapport sexuel, 92,6 % disent avoir utilisé le préservatif lors de leur premier rapport. Ce constat global masque cependant une différence suivant la filière d'enseignement et le genre. En effet, les filles de seconde professionnelle sont 87,1 % à mentionner que leur partenaire l'a fait et celles de seconde générale ou technologique, 92,7 %.

Concernant le recours au préservatif lors du premier rapport sexuel, la proportion est plus faible lorsque le parent est au foyer

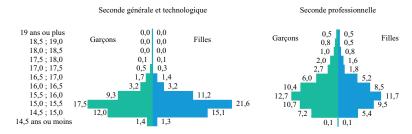
ou au chômage (de l'ordre de 88 %) par rapport à toutes les autres PCS (pourcentages variant entre 91,3 % et 94,7 %). L'analyse territoriale permet de constater que le recours au préservatif lors du premier rapport sexuel varie également suivant les Bef, entre 90,9 % pour Oise Centrale et 95,6 % pour Saint-Quentin - Chauny.

REPÈRES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES*

La population globale de l'étude pour les années scolaires de 2009-2010 à 2014-2015 comprend 10 744 élèves de seconde générale ou technologique (45,8 % de garçons et 54,2 % de filles) et 6 219 élèves de seconde professionnelle (54,2 % de garçons et 45,8 % de filles). Ces deux filières présentent des différences démographiques comme l'indiquent ces pourcentages, les pyramides des âges et le tableau ci-dessous. C'est la raison pour laquelle les indicateurs présentés ont fait l'objet d'une standardisation sur une population de référence issue d'une population cumulée des deux filières (cf. ci-dessous dans la partie méthodologie).

* L'âge présenté dans cette page correspond à celui des élèves à la rentrée scolaire. Il est différent de celui qui sert aux comparaisons abordant l'âge (0,5 an d'écart en plus en moyenne). En effet, l'âge est alors calculé au moment où est réalisé le bilan infirmier, celui-ci se déroulant tout au long de l'année scolaire.

Répartition des élèves de seconde selon l'âge¹, le genre et la filière (en %)



	Effectif	Âge minimum	Âge maximum	Âge moyen	Âge médian
Seconde générale et technologique	10 744	12,8	21,2	15,3	15,3
Garçons	4 925	12,8	21,2	15,4	15,3
Filles	5 819	13,2	20,7	15,3	15,2
Seconde professionnelle	6 219	13,8	22,3	16,0	15,8
Garçons	3 371	14,0	21,9	16,0	15,8
Filles	2 848	13,8	22,3	16,0	15,8

¹ à la rentrée scolaire

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais Années scolaires : 2009-2010 à 2014-2015*

Personne de référence

La personne de référence correspond au père si l'enfant vit avec ses deux parents ou est en garde alternée. Si la situation professionnelle de celui-ci n'est pas connue, c'est la situation de la mère qui est considérée. Si l'enfant vit avec un seul des parents, que celui-ci vive seul ou en couple, c'est la situation professionnelle de ce parent qui est retenue.

Bassins d'éducation et de formation de l'académie d'Amiens¹



¹ Certaines communes picardes ne font pas partie de l'académie d'Amiens, ce qui explique que les cartographies par Bef, à l'image de celle ci-dessus, ne correspondent pas tout à fait à celle de l'ex-Picardie. Source: OR2S

- 15 -

Méthodologie

L'enquête intitulée Jeunes en santé, indicateurs et suivi (Jesais) est un recueil ayant pour objectif de connaître la santé des élèves de Picardie et d'en décrire les relations avec les facteurs socio-démographiques. La première enquête Jesais s'est déroulée au cours de l'année scolaire 2005-2006 auprès des élèves de sixième. La saisie des données a évolué au cours du temps. S'il s'agissait initialement d'un questionnaire papier associé à un outil de saisie informatique interne, le recueil se fait dorénavant via une application informatique sécurisée et développée spécifiquement pour la collecte des informations par internet pour les infirmier(ère)s scolaires. Tous les indicateurs présentés dans ce document ont été redressés afin de garantir la représentativité des résultats à l'ensemble des élèves de seconde. Le redressement prend en compte l'établissement, le bassin d'éducation et de formation dans lequel celui-ci est situé, la filière d'enseignement et le genre de l'élève. Les indicateurs portent sur le plus grand nombre d'années scolaires possibles entre 2009-2010 et 2014-2015 afin d'obtenir un maximum de puissance dans les résultats. Cependant, tous ne sont pas calculés sur les mêmes années scolaires, le questionnaire ayant évolué depuis sa première diffusion et étant, selon les années, présenté en version complète ou partielle. C'est pourquoi, sous chaque illustration sont précisées les années scolaires concernées. Tous les indicateurs présentés ont fait l'objet d'une standardisation sur une population de référence issue d'une population cumulée des deux filières. Cela permet ainsi d'éliminer les effets liés à l'âge, à la filière et au genre et permet ainsi de comparer les élèves de seconde selon la situation professionnelle de la personne de référence ou le bassin d'éducation et de formation. Lorsque des différences sont faites suivant le genre et/ou la filière, une standardisation permet de comparer les groupes analysés à structure comparable également. L'analyse de ce document porte sur les disparités territoriales et sociales, mesurées respectivement à partir des Bef et de la situation professionnelle de la personne de référence. Cette dernière variable regroupe sept modalités : la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) détaillée en cinq postes pour les actifs occupés** (artisan, commerçant ou chef d'entreprise, cadre ou profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, employé, ouvrier) ou d'autres situations telles que le chômage ou le fait d'être au foyer (père et/ou mère). Afin d'assurer une bonne représentativité, seuls les sous-groupes populationnels suffisamment importants ont été étudiés. Ceci explique pourquoi, pour certains effectifs trop faibles, des regroupements de modalités ont été effectués (cadre ou profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire notamment). Les disparités territoriales et sociales mentionnées (différence entre deux Bef, entre deux modalités de la situation professionnelle de la personne de référence...) reposent sur la signification de tests de comparaison. Ceux-ci sont réalisés à partir de régressions logistiques qui ont été effectuées en ajustant sur le genre, la filière et l'âge, voire l'année scolaire du recueil si une évolution significative est relevée. Le seuil de significativité en permanence retenu dans ce document est de 5 %

^{**} Les agriculteurs exploitants n'ont pu être analysés du fait de la faiblesse des effectifs



SYNTHÈSE

Dans la continuité de précédentes publications autour du dispositif *Jesais*, cette plaquette portant sur les élèves de seconde scolarisés dans des établissements publics de l'académie d'Amiens se focalise sur les disparités sociales et territoriales. Celles-ci sont importantes dans la partie sud des Hauts-de-France, pour nombre d'indicateurs ayant trait aux comportements des jeunes et à leurs conséquences potentielles sur leur santé; ces disparités sont parfois amplifiées selon la filière d'enseignement des élèves.

Les données anthropométriques soulignent des écarts importants entre les bassins d'éducation et de formation (Bef) pour le surpoids, avec un écart de plus de trois points

entre les Bef d'Amiens et de l'Oise Orientale, d'une part, et ceux de Laon - Hirson et de Picardie Maritime, d'autre part. Cet indicateur suit également un gradient social. Ainsi, lorsque la personne de référence est au chômage ou exerce comme ouvrier, la part d'élèves de seconde en surpoids est plus élevée que lorsque cette personne est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Ces disparités, tant territoriales que sociales, se retrouvent pour la pratique d'une activité physique, avec une part d'élèves faisant du sport plus importante dans les Bef d'Amiens et de l'Oise Orientale ou lorsque la personne de référence est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Pour ce qui a trait à l'alimentation, les clivages sont plutôt d'ordre social avec une prise quotidienne du petit déjeuner plus fréquente lorsque le parent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure, associée à une consommation plus conséquente de fruits et de légumes et moins importante de boissons sucrées. La présence de carie(s) met en exergue de réelles inégalités tant territoriales que sociales. Le clivage territorial est caractérisé par une opposition Nord/Sud, particulièrement visible dans l'Aisne. Outre ces différences sociales et territoriales, des disparités suivant la filière d'enseignement sont clairement marquées avec davantage d'élèves concernés par une corpulence en dehors de la normale, moins de prise quotidienne du petit déjeuner, moins d'activité physique (tout particulièrement chez les filles) et deux fois plus de carie(s) en filière professionnelle.

Concernant les consommations de substances psychoactives par ces jeunes, le gradient social s'inverse. Ainsi, les pourcentages d'élèves de seconde déclarant avoir déjà consommé de l'alcool, été ivres au moins une fois, voire trois fois ou plus par an, ou ayant consommé du cannabis sont plus faibles lorsque la personne de référence ne travaille pas ou exerce comme ouvrier ; ils sont par contre plus élevés lorsque le parent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. L'analyse territoriale révèle que certains Bef sont davantage concernés par les conduites addictives, notamment celui d'Amiens où sont retrouvées les parts d'élèves consommant de la drogue, du tabac et ayant déjà été ivres les plus élevées. À l'inverse, Sud Aisne apparaît comme le Bef où ces proportions sont parmi les plus faibles de la région. Pour les conduites addictives, des différences selon la filière d'enseignement ne sont retrouvées que pour les ivresses et la consommation de tabac, supérieures en seconde professionnelle. Enfin, concernant la consommation tabagique, il est à noter une inversion dans les comportements entre les filles et les garçons, en regard des autres conduites addictives, avec une consommation supérieure des premières, tout particulièrement pour celles dont la personne de référence exerce comme employé.

L'entrée dans la vie sexuelle des élèves de seconde fait état de différences genrées mais aussi entre les deux filières, les proportions d'élèves de seconde professionnelle ayant déclaré avoir eu au moins un rapport sexuel étant plus élevées. Pour les filles ayant eu recours à la contraception d'urgence, la part est la plus faible lorsque la personne de référence travaille comme ouvrier par rapport aux autres situations professionnelles, notamment lorsque le parent est au chômage. Des différences entre les filières existent également, avec un recours plus important à la contraception d'urgence des filles de seconde professionnelle.

Sur les thématiques abordées ayant trait à l'hygiène de vie, aux conduites addictives et à la vie sexuelle, ce document souligne combien les disparités sociales s'avèrent importantes pour des élèves qui, par ailleurs, sont déjà si différents, ne serait-ce qu'en termes démographiques. Il interpelle sur les actions à mener et sur leur priorisation, les besoins en termes d'éducation et de prévention n'apparaissant pas comme identiques selon le territoire et le public cible. Il fait ressortir le besoin indispensable de complémentarité entre les différents acteurs si l'objectif est, à terme, la réduction des inégalités telles que constatées dans ce document ou, de façon plus générale, par les indicateurs peu favorables pour cette partie du territoire français.

Ce document a été diffusé en janvier 2017 par l'OR2S.

Il a été réalisé par Joséphine Rohaut, Alain Trugeon, Nadège Thomas et Céline Thienpont-Bouré (OR2S), Catherine Rousseau (rectorat de l'académie d'Amiens), Véronique Thuez, Odile Beauvais et Anne-Sophie Pourchez (directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'académie d'Amiens, respectivement de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme). Il a été mis en page par Sylvie Bonin.

Il a été financé par le conseil régional des Hauts-de-France.

Les auteurs remercient les parents et leur(s) enfant(s), les infirmières scolaires, les responsables d'établissement, les personnes du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'académie de l'Amiens qui ont permis la réalisation de ce recueil.

Directrices de la publication : M^{me} Valérie Cabuil (rectorat de l'académie d'Amiens), D^e Élisabeth Lewandowski (OR2S)

Observatoire régional de la santé et du social

Siège social Faculté de médecine - 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1 - Tél : 03 22 82 77 24 - Télécopie : 03 22 82 77 41 - E-mail : info@or2s.fr - http://www.or2s.fr **Rectorat de l'académie d'Amiens**20, boulevard Alsace Lorraine F-80063 Amiens cedex 9 - Tél : 03 22 82 38 23 - Télécopie : 03 22 92 82 12 - E-mail : ce.rectorat@ac-amiens.fr - http://www.ac-amiens.fr







